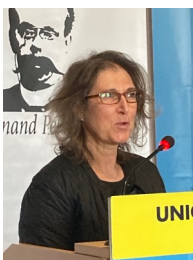


UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE



Aujourd'hui, demain, pas de trêve pour nos revendications !

Aucune « union sacrée » avec les gouvernements qui piétinent les libertés et les conquêtes sociales !

Cher(e)s camarades,

Nous avons réuni notre comité général le mardi 22 mars à l'UD FO 33.

Près de 90 militants du secteur privé et du secteur public étaient présents à l'UD.

Notre comité a commencé par un hommage à Jo Barbariol qui vient de décéder. Notre camarade avait été trésorier du SNUDI FO 33 dans les années 80/90.

J'ai ensuite introduit la discussion par un rapport d'activité des six derniers mois. Ce sont 16 camarades du public et du privé qui sont ensuite intervenus à la tribune.

Dans tous les secteurs, nos syndicats, nos militants mènent le combat syndical, organisent et réunissent les salariés.

Nous avons fait le point sur l'activité de l'UD FO 33, à savoir :

- La tenue des stages de formation syndicale sur fin 2021, le calendrier des stages 2022
- Les protocoles préélectoraux que nous suivons avec la création de syndicats comme celui des personnels au sol de l'aéroport de Mérignac
- L'importance de la commande des timbres et leur paiement (qui doit tendre vers les 12 timbres par carte)
- La tenue des très nombreuses AG de syndicat, du conseil national du SNFOLC en novembre 2021, du congrès de l'USM en mars 2022. A chaque fois, l'UD FO 33 participe à ces réunions dès lors qu'elle est invitée par les secrétaires de syndicat. Le lien entre les syndicats et l'UD est primordial.
- La distribution du flyer confédéral durant la semaine de l'adhésion en janvier à hauteur de 10 000 exemplaires
- Le tractage début mars lors du salon de l'apprentissage, de l'alternance et des métiers en direction des jeunes avec une équipe de militants



17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Mais notre UD FO 33 s'inscrit également dans les autres initiatives de la Confédération (égalité professionnelle, journée handicap, etc.).



Nous sommes revenus ensuite sur la situation générale que nous avons connu ces derniers mois.

Notamment le pass sanitaire, le pass vaccinal, les suspensions de salariés dans le secteur de la Santé et de l'Education nationale. A ce sujet, nous sommes en attente d'une décision du tribunal administratif concernant des suspensions que nous contestons.



Prenant prétexte de la pandémie, le gouvernement a multiplié les mesures liberticides, enchaîné les mesures d'exception, d'état d'urgence, les conseils de défense.



Tout cela en continuant de fermer des lits dans les hôpitaux. Plus de 7 500 depuis 2020.

Une situation toujours aussi inacceptable dans les EHPAD où le manque de personnels est flagrant, où les tarifs sont toujours aussi élevés pour nos anciens.

Dans tous les secteurs depuis des mois, nos syndicats sont à la bagarre sur la question des salaires. Ils se mobilisent parfois par la grève et obtiennent, comme à Leroy Merlin, une augmentation de 4 %.

C'est dans ce contexte que le 13 janvier, les personnels de l'Education nationale se sont mis en grève contre le protocole Blanquer, pour exiger des postes statutaires, un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH qui s'occupent des élèves en situation de handicap. Cette journée a été très massive. La détermination des personnels reste intacte face aux nouvelles annonces d'Emmanuel Macron (recrutement local, autonomie des établissements, fin du recrutement par concours des enseignants, diplômes locaux, déréglementation de leurs obligations de service, salaires au « mérite ». Un véritable dynamitage des statuts et de l'école publique !



Le 27 janvier nous étions en grève interprofessionnelle FO, CGT, FSU, Solidaires. A l'initiative de FO, un tract intersyndical avait été rédigé. Il titrait :

LIBERTÉS, SALAIRES, EMPLOIS, ASSEZ de RÉGRESSION !

L'URGENCE est SOCIALE

Le GOUVERNEMENT doit RÉPONDRE aux REVENDICATIONS



**UNION DÉPARTEMENTALE
DES SYNDICATS
cgt-FORCE OUVRIÈRE
DE LA GIRONDE**



Les revendications suivantes restent plus que jamais d'une brûlante actualité :

- Augmentation immédiate et significative des salaires, des pensions, des minimas sociaux et allocations pour tous
- Fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans l'ensemble des services publics et la Fonction publique. Ouverture de lits d'hôpitaux nécessaires pour faire face à l'urgence sanitaire, à commencer par rouvrir les 5 700 fermés en 2021
- Fin de l'état d'urgence, des lois liberticides et des pouvoirs d'exception
- Ni « pass sanitaire », ni « pass vaccinal », pas d'opposition entre vaccinés et non vaccinés ! Levée immédiate des sanctions / suspensions envers les salariés. Arrêt de toute discrimination envers les usagers



Le 27 janvier lors de l'audience auprès de Madame la Préfète après la manifestation qui a réuni près de 4 000 militants à Bordeaux, nous lui indiquions :

« En 2021, le gazole a augmenté de 12 %, le sans-plomb 95 de 16 % et le sans-plomb 98 de 17,5 % !

Les augmentations successives du prix du gaz qui donnent le tournis : + 4,4 % en juin, + 9,9 % en juillet, + 5,3 % en août, + 8,7 % en septembre, + 12,6 % en octobre et + 12,6 % en décembre. »



Tout cela bien avant la guerre en Ukraine. Pour rappel, le carburant atteint aujourd'hui les 2 à 2,30 €. Comme le titrait le journal *Le Monde* du 5 mars 2022 : « Les bombes pleuvent sur Kiev et les bourses marchent désormais au son du canon. »

Guerre en Ukraine qui a bien été au centre de la discussion de notre comité général.

Nous nous sommes félicités du communiqué de notre Confédération. Notre UD a également publié un communiqué intitulé : « Arrêt de la guerre en Ukraine ! Pour tous les peuples : PAIX, LIBERTÉ ET JUSTICE SOCIALE ! »

Nous sommes pour l'arrêt de toutes les opérations militaires d'où qu'elles viennent et pour le retrait des troupes de Poutine !

Ni le Covid ni la guerre en Ukraine ne doivent servir de prétexte au patronat et aux gouvernements pour faire payer l'addition aux travailleurs.

La question de l'augmentation des salaires, des retraites, des minimas sociaux, du dégel du point d'indice et de son augmentation immédiate, la question des retraites ont rythmé les interventions.



17/19 quai de la Monnaie
33080 BORDEAUX CEDEX

Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr

<http://33.force-ouvriere.org/>

Pas question pour les syndicalistes FO lors de ce comité général d'accepter un nouveau recul de l'âge de départ à la retraite à 63, 64 ou 65 ans.

Comme le rappelle notre résolution du Congrès confédéral en 2008 : « Retraite à 60 ans sur les dix meilleures années pour le privé et maintien sur les six derniers mois pour le public ».

Pas question pour FO d'accepter la baisse du coût du travail et le pillage de la protection sociale collective basée sur le salaire différé.



Les camarades ont indiqué lors de leur prise de parole que notre Confédération, à l'occasion du CCN et du Congrès confédéral qui aura lieu du 29 mai au 3 juin, doit rester sur des positions et revendications très claires. Ils ont également souligné qu'il était important que la Confédération reste unie et axée sur l'indépendance syndicale et le respect du mandat. Aucun abattement, aucune résignation des

camarades.

C'est Marlène Fernandez qui représentera l'UD FO 33 lors du CCN des 30 et 31 mars, je serai présent à ce CCN en tant que membre de la CE confédérale.

En ce qui concerne le Congrès confédéral, il est urgent que les syndicats s'inscrivent via la plateforme e-FO. En cas de questions ou de difficultés, contactez l'UD FO 33 très rapidement.

Aujourd'hui, demain, pas de trêve pour nos revendications !

Aucune « union sacrée » avec les gouvernements qui piétinent les libertés et les conquêtes sociales !

Bien fraternellement,

Philippe MANO

Secrétaire général

Bordeaux, le 24 mars 2022

